

Recette : Ragoût de carottes et pommes de terre

- Epluchez les carottes, les pommes de terre, les oignons et l'ail
- Coupez les carottes en rondelles et les pommes de terre en quartiers
- Emincez les oignons et l'ail
- Coupez le jambon de poulet en petits carrés
- Dans une sauteuse versez l'huile puis l'ail et l'oignon
- Quand ils sont translucides, ajoutez le jambon de poulet
- Laissez-le dorer et ajoutez le vin blanc pour déglacer
- Incorporez les carottes
- Remuez et couvrez pour faire cuire pendant 20 minutes à feu doux
- Rajoutez les pommes de terre, Salez et poivrez
- Mélangez et laissez mijoter pour finir la cuisson

Ingrédients: 6 pers

- 1kg de carottes
- 1kg de pommes de terre
- 2 oignons
- 1 gousse d'ail
- 2 cuillères à café d'huile
- 1 petit verre de vin blanc
- 8 tranches de jambon de poulet
- Sel, poivre

Recette : Fondue Poireaux, Carottes, Pommes de Terre et Oignons

- Epluchez et lavez les légumes. Coupez les poireaux, carottes et les oignons en rondelles et les pommes de terre en cubes.

En mode dorage, faire fondre du beurre et faire revenir les oignons et les poireaux.

Ajoutez les autres légumes, sel, poivre, l'eau. Mettre en cuisson sous pression 5 minutes

Une fois cuit, ajoutez la crème fraîche épaisse.

Ingrédients:

- 4 blancs de poireaux
- 4 carottes
- 4 pommes de terre
- 250ml d'eau
- 1 pincée poivre
- 1 pincée sel
- 2càs crème fraîche épaisse



Nous vous remercions de bien vouloir rapporter les cagettes (bois et plastique) qui servent à la livraison des légumes.

La feuille de chou de CHLOROPHYLLE

Semaine 02

23. avenue Jules Jacquemin

10100 Romilly sur Seine

03 25 24 58 29

secretariat.chlorophylle@gmail.com



Composition et coût INDICATIF de votre panier du 09/01/20 :

Petit Panier :

- 200 g de Mâche soit 2€80
- 1 kg de Carottes soit 2€60
- 1 kg de Poireaux soit 3€
- 1 bouteille de Jus de Tomates soit 3€50

Total : 11€90

Grand Panier :

- 250 g de Mâche soit 3€50
- 1 kg de Pommes de Terre soit 2€
- 1 kg de Carottes soit 2€60
- 1 kg de Poireaux soit 3€
- 1 Bouteille Jus de Tomates soit 3€50
- 1 kg d'Oignons soit 2€60

Total : 17€20



**Toute l'équipe Chlorophylle vous souhaite
Une Bonne Année 2020**

Suivez notre actualité :

Site internet : <http://chlorophylle.reseaucocagne.asso.fr/>
Notre page : chlorophylle cocagne



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN
DANS LE CADRE DU PROGRAMME OPERATIONNEL NATIONAL
« Emploi et Inclusion » 2014-2020



Du côté des salariés ...

Le Vendredi 10 Décembre 19, tous les salariés étaient conviés au repas de Noël réalisé par une partie d'entre eux, mettant ainsi en pratique les conseils et astuces prodigués dans le cadre de l'intervention de la MSA lors des ateliers « Alimentation à petit budget ».

Un moment convivial de partage pour clôturer une année 2019 riche et bien remplie.



Du côté des intervenants ...

Le mardi 7 Janvier, Chlorophylle avait le plaisir d'accueillir la MSA dans ses locaux, pour la tenue des « Rencontres de Territoires 2020 ».

Les adhérents MSA étaient conviés à une rencontre avec les élus et l'équipe de direction de la MSA, afin de pouvoir dialoguer autour d'un buffet convivial.

Ce fût une belle réussite au vu du nombre de participants à cet événement.



Du côté des recrutements ...



De formation viti-vinicole, ma passion pour le jardinage et l'arboriculture m'a progressivement amené vers la production maraîchère, puis vers l'accompagnement autour de cette activité.

Je rejoins l'équipe de l'association Chlorophylle afin d'accompagner Paul et Annie dans le développement de l'activité maraîchage.

Mathieu, nouvel encadrant adjoint maraîchage



Une nouvelle salariée, Marie-Sonia, a rejoint, depuis le 06 Janvier, l'équipe de Motte Tilly suite au départ d'Angélique, qui a intégré une formation Responsable de secteur dans la vente.

Nous souhaitons la bienvenue à Mathieu et Marie-Sonia

Du côté du jardin ...

Après cette période de fin d'année pluvieuse, le jardin commence à être recouvert par les eaux.

Si cela est inquiétant pour nos futures cultures, 2 cygnes semblent apprécier cette situation et ont élu domicile sur la parcelle.

